



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

### Comité syndical du 22 janvier 2024 Délibération n° 2024-05

**Objet de la délibération :** Mandat spécial donné à Laurence PORTE pour la représentation du PETR aux États généraux des Pôles Territoriaux et des Pays 2024

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :** Laurence PORTE

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 27 (dont 25 votants)

**Date de convocation :** 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre le vingt-deux janvier à dix-sept heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Philippe LUCOTTE, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Dominique BOUISSON (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Gilbert THOREY, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Patricia NORE RENOT (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Alain BECARD, Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Florence DELARUE, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Graziella GUERRE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Catherine SADON, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

#### PAYS AUXOIS MORVAN



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

Vu la délibération n°2024-04 du 22 janvier 2024, instaurant le remboursement des frais de déplacement des élus dans le cadre d'un mandat spécial ;

Déplacement à La Rochelle : les États généraux des Pôles Territoriaux et des Pays 2024 se tiendront les 1<sup>er</sup> et 2 février prochains à La Rochelle. Organisés par l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) en partenariat avec la Banque des Territoires, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime, La Rochelle Agglo et la ville de La Rochelle, ces états généraux réunissent tous les 2 ans les PETR et Pays (techniciens et élus) de l'ensemble de la France et sont l'occasion d'échanger et de partager des expériences et problématiques communes. L'ANPP - Territoires de projet, créée en 1997, est une association loi 1901, dont l'objet est d'appuyer l'expression et la bonne pratique des Pays/PETR, des GAL et de leurs Conseils de développement. À ce titre, l'association assure une triple mission de représentation auprès des pouvoirs publics et acteurs privés, d'animation du réseau et d'accompagnement de ses adhérents en proposant une veille proactive de l'actualité territoriale, sous forme d'informations quotidiennes. Le PETR est adhérent depuis plus de quinze ans. A l'occasion de cette édition 2024, plusieurs temps seront proposés, en conférences ou à l'occasion de commissions spécifiques (transition écologique, cadre de vie, services à la population, attractivité économique, contractualisations) autour des thématiques liées aux politiques publiques au service du développement local, à la prospective, à l'habitabilité ou encore à la coopération entre les territoires. Date de la mission : du 31 janvier au 2 février 2024.

En fonction des possibilités d'agenda, les services du Pays et notamment son directeur, participent généralement à chaque édition des États généraux des Pôles Territoriaux et des Pays. Pour cette édition 2024, il est proposé que Madame Laurence PORTE participe à ce déplacement en sa qualité de 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente afin de représenter le PETR du Pays Auxois Morvan.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour : 25**

**Contre :**

**Abstentions :**

- 1) Donne mandat spécial à Madame Laurence PORTE, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Pays Auxois Morvan, pour représenter le PETR à l'occasion des États généraux des Pôles Territoriaux et des Pays qui se tiendront à La Rochelle les 1<sup>er</sup> et 2 février prochains ;
- 2) Précise que les frais inhérents à cette mission seront remboursés à Madame Laurence PORTE sur la base d'un état de frais auquel l'élue joindra les factures acquittées et précisant notamment son identité, son itinéraire, ainsi que les dates de départ et de retour ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,  
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.